

COMMUNIQUE A LA PRESSE AGRICOLE

La QFL fête ses 20 ans : 20 ans d'un lait de qualité certifié et de méthodes de production raisonnées

Louvain, le 15 octobre 2020 – Le consommateur s'interroge de plus en plus sur le mode de production du lait et des produits laitiers: Les vaches sont-elles bien traitées? La durabilité fait elle l'objet d'une attention suffisante? Et tout ceci est-il correctement contrôlé ? “Pour le lait certifié QFL, nous pouvons garantir depuis 20 ans déjà que toutes les exigences légales ainsi qu'un large éventail de critères supplémentaires auto-imposés sont satisfaits.”, confirme Alain Masure, président du Groupe de travail QFL de MilkBE.

Il y a 20 ans, le secteur laitier a choisi de rassembler les demandes des clients, basées sur les souhaits du consommateur, dans le cahier des charges privé QFL, ou Qualité Filière Lait. Le secteur laitier a été à l'époque le premier secteur à faire certifier de bonnes pratiques agricoles et il va au-delà de ce que prévoit la loi. Le cahier des charges QFL compte aujourd'hui huit modules : santé animale, bien-être animal, traite, nettoyage, environnement, hygiène, notification obligatoire et monitoring durabilité. Le producteur laitier certifié QFL suit ce cahier des charges qualité et des audits effectués par des organismes d'inspection indépendants accrédités en garantissent son application correcte.

QFL couvre également des critères extralégaux

Les producteurs sont personnellement responsables de la qualité, de la sécurité et de la traçabilité du lait qu'ils commercialisent. A côté du contrôle officiel de la qualité du lait, les points critiques sont systématiquement contrôlés au sein du système de production. Les autorités garantissent dans ce cadre la standardisation et les inspections suffisantes. A côté de cela, le secteur a lui-même choisi d'appliquer un autocontrôle dans tous les maillons de la chaîne laitière, depuis la production jusqu'à la transformation. Le cahier des charges QFL constitue le principal fil conducteur au niveau du producteur laitier : il renferme non seulement les critères légaux, mais aussi de nombreux points de garantie qui vont au-delà de ce qui est strictement demandé par la loi et qui répondent aux demandes du consommateur et de la distribution.

Presque toutes les entreprises laitières belges sont certifiées QFL

99,8% des entreprises laitières belges sont actuellement certifiées QFL. L'importance de la certification QFL est apparue comme une évidence dès le début en 2000. Renaat Debergh, administrateur délégué de la CBL, explique: “*Les clients deviennent de plus en plus exigeants, ils attendent des producteurs qu'ils prennent une plus grande responsabilité sociétale.*” C'est ainsi, par exemple, que le secteur a répondu à leurs exigences en reprenant dans la dernière nouvelle version du cahier des charges un vaste module consacré à l'hygiène à la ferme ainsi que l'obligation d'enregistrer l'utilisation d'antibiotiques chez le bétail laitier. “*De nos jours, il n'est plus possible d'assurer les ventes de lait sans certificat QFL*”, rappelle même Renaat Debergh.

Les efforts de durabilité sont aussi suivis

A côté de la qualité intrinsèque du lait, qui était l'objectif initial de la QFL, depuis ces dernières années, une grande importance est aussi apportée aux conditions de production et aux aspects de durabilité. En 2014, les producteurs laitiers ont pris en moyenne 9 initiatives de durabilité volontaires et ce nombre est presque doublé en 2019. C'est ainsi que de nombreux producteurs laitiers investissent dans le bien-être animal (par ex. brosses à vache, plus d'espace dans l'étable), dans la production de leur propre énergie verte et qu'ils luttent contre le gaspillage alimentaire en utilisant des aliments issus de flux secondaires de l'industrie alimentaire. “*Les producteurs laitiers font des efforts considérables pour renforcer la durabilité, tant sur le plan écologique que sociétal. L'inventorisation via*

[le monitoring de durabilité QFL](#) atteste des efforts réalisés.”, conclut Roel Vaes, conseiller production laitière au Boerenbond.

Contexte – La QFL est gérée sur le plan interprofessionnel depuis 2000

Il y a 20 ans, la QFL est née d'une plateforme de concertation interprofessionnelle nationale, composée de représentants des organisations agricoles de l'AGROFront et de l'industrie laitière (CBL). La QFL a été le premier système de qualité belge certifié au sein de la production primaire. Le secteur laitier fixe lui-même les lignes directrices du système QFL et décide du contenu du cahier des charges QFL. L'organisation de branche MilkBE asbl a été constituée en 2019 et est devenue entre autres le gestionnaire du cahier des charges QFL. Le Comité du Lait et IKM-Vlaanderen remplissent le rôle de certificateur respectivement en Wallonie et en Flandre.

(Fin du communiqué de presse)

* * *

Pour plus d'informations:

R. Vaes

Boerenbond

T 0497/46.00.71

roel.vaes@boerenbond.be

R. Debergh

BCZ-CBL

T 0476/42.00.06

renaat.debergh@bcz-cbl.be

A. Masure

FWA

T 081/62.74.17

alain.masure@fwa.be

H. Van Den Haute

ABS

T 0496/49.68.95

hendrikvdhaute@gmail.com